

Familles et parents : un enjeu politique à l'ère néolibérale

Par Christine Acheroy

Mots clés : parentalité/familles ; politiques de l'enfance

Aujourd'hui, de nombreux parents investissent énormément la relation éducative avec leurs enfants et se sentent responsables de leur devenir. Mais ils sont aussi souvent désignés comme tels. La construction du discours de la responsabilité parentale semble intimement liée à l'évolution de l'institution familiale dans le contexte néolibéral. Mais comment ce courant envisage-t-il la famille ? Quels enjeux se cachent derrière ces discours ?

À partir des formes contemporaines de gouvernement des familles et du rôle qui lui est attribué dans le projet néolibéral, nous tentons un décodage.

La famille : une sphère privée ?

Dans nos imaginaires, on associe souvent la famille à la sphère privée. Mais si, en Occident, la famille a longtemps été « un État dans l'État¹ », ce temps est depuis longtemps révolu. La volonté de contrôler, encadrer ou guider les pratiques parentales est présente dès le XVIII^e siècle². Au départ, ce sont principalement les jeunes mères, surtout celles des milieux populaires et les mères célibataires qui sont visées³. Par la suite, des politiques se sont développées, visant et façonnant les familles, jusqu'aujourd'hui.

Des lois... et des normes

Elles passent par des lois mais aussi par des normes. Foucault⁴ a mis en évidence comment, petit à petit, dans les États, la norme est devenue un outil de gouvernement de plus en plus important par

¹ À une époque où la société était organisée selon un modèle patriarcal et pyramidal, le Roi prenant place au sommet.

² MARTIN, Claude 2014. « Mais que font les parents ? Construction d'un problème public ». Dans : « *Être un bon parent* » : une injonction contemporaine (MARTIN Claude, dir.). Rennes, Presses de l'EHESP, « Lien social et politiques » [en ligne]. 2014, p. 10. [Consulté le 8 novembre 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/etre-un-bon-parent-une-injonction-contemporaine--9782810902606-page-9.htm>

³ MARTIN, 2014, p. 7.

⁴ Philosophe (1926 – 1984).

rapport au système juridique de la loi : les formes les plus modernes de contrôle fonctionneraient sur un mode capillaire, économisant le plus souvent la coercition directe⁵. Elles n'opèrent d'ailleurs pas uniquement depuis la sphère de l'État. En ce qui concerne les familles :

Il n'y a pas que les politiques familiales pour témoigner du pouvoir de l'État sur la famille, il n'y a pas que les lois qui aient une influence sur elle, il n'y a pas que le légal qui soit coercitif. Au pouvoir d'institutionnalisation de la politique familiale s'adjoint en effet le pouvoir de conviction d'une multiplicité d'autres sources « autorisées » de discours sur la famille : l'Église, le travail social, les professionnels de la thérapie familiale, les médecins, la presse féminine, etc..., qui concourent toutes à définir ce que doit être « la bonne famille ». Ces discours normatifs publics sur les mondes « privés » de la famille, qu'ils soient énoncés par le savant ou le politique, l'expert ou le professionnel ne sont pas que des « mots » [...]⁶.

La famille dans le projet néolibéral

À l'ère néolibérale, dont le basculement se situe dans les années '70, les individus seraient amenés à intérioriser ces discours normatifs et à se gouverner eux-mêmes. Car « la rationalité néolibérale repose sur le postulat d'un "soi indépendant" et vise à rendre désirables les comportements dits responsables [...] »⁷.

Mais quel regard porte ce courant sur la famille ?

« Qu'est-ce que le néolibéralisme ? » questionne Pierre Bourdieu⁸. Et de répondre : « Un programme de destruction des structures collectives capables de faire obstacle à la logique du marché pur⁹ ». Or, la famille en est une, parce qu'elle est à la fois une unité de production¹⁰ – qui concurrence le marché – et un espace de solidarité – hors marché – nous dit Raymond Debord¹¹, qui voit en elle aujourd'hui un espace de résistance face au néolibéralisme.

Par ailleurs, si l'individu est au cœur du projet néolibéral de libre marché – un individu libre « entrepreneur de lui-même » et qui n'admet *a priori* aucune transcendance –, la famille ne serait qu'une entrave, une institution à démanteler, du moins sous sa forme traditionnelle.

⁵ Cette thèse de Foucault est reprise par Muriel Darmon. DARMON, Muriel, 1999. « Les "entreprises" de la morale familiale ». *French Politics, Culture & Society* [en ligne]. 17 (3), p. 9. [Consulté le 8 novembre 2023]. Disponible à l'adresse : <https://shs.hal.science/halshs-02538073v1/document>

⁶ DARMON, 1999, p. 2.

⁷ HACHE, Émilie (2007). Citée par AGGERI, Franck, 2021. « Chapitre 3. La gouvernementalité chez Foucault : une perspective sur l'instrumentation de gestion ». Dans : Patrick Gilbert éd., *Philosophie et outils de gestion. Entre dévoilement des impensés et nouvelles potentialités de théorisation*. Caen, EMS Éditions, « Lectures / relectures » [en ligne]. 2021, p. 74. [Consulté le 8 novembre 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/philosophie-et-outils-de-gestion--9782376875154-page-68.htm>

⁸ Sociologue.

⁹ BOURDIEU, Pierre, 1998. « L'essence du néolibéralisme ». *Le monde diplomatique* [en ligne]. Mars 1998, p. 3. [Consulté le 8 novembre 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.monde-diplomatique.fr/1998/03/BOURDIEU/3609>

¹⁰ La famille est un lieu où l'on produit des biens : traditionnellement, on y prépare les repas, coud les vêtements... Elle est aussi un lieu d'échanges de services : pour un déménagement, une garde d'enfants ...

¹¹ DEBORD, Raymond, 2022. *Faut-il en finir avec la famille ?* Éditions Critiques. [Vidéo] *YouTube* [en ligne]. 10 octobre 2022. Min 15'56. [Consulté le 8 novembre 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=wpbqllbca4>

En ce sens, et comme nous l'avons déjà analysé ailleurs¹², depuis les années '70, la famille a changé. Mais si ses formes se sont diversifiées, c'est aussi sa signification qui a été réinterprétée :

Elle n'est plus un but pour ses membres à travers des stratégies d'alliance, la gestion des filiations, mais un moyen pour chacun de ceux-ci dans la perspective de leur épanouissement propre [...] ¹³.

L'évolution du droit familial est un marqueur clair de ce processus : auparavant « essentiellement au service de la chose publique, il serait passé en moins d'un demi-siècle au service de l'intérêt privé, autrement dit de l'individu¹⁴ ». Il consacrerait désormais « la possibilité pour chacun de se trouver légitimé dans ses revendications particulières¹⁵ ».

Melinda Cooper¹⁶, quant à elle, propose une autre grille de lecture du rôle de la famille dans le projet néolibéral. Selon elle, ce rôle serait central – au cœur du projet néolibéral de libre marché – car les néolibéraux considèrent que « le marché libre est dépendant du travail non rémunéré de reproduction sociale reposant sur la solidarité familiale¹⁷ ». Pour eux, « la famille remplit une fonction d'assurance naturelle, soulageant l'État des responsabilités liées à la reproduction sociale¹⁸ ».

Mais si elle doit prendre en charge les prestations de soins et la sécurité économique de ses membres, alors l'État doit garantir les valeurs morales soutenant la stabilité du modèle familial nucléaire.

Par ailleurs, l'État social corrompt l'état d'équilibre « spontané » de la famille : en intervenant à travers des programmes d'assurance sociale ou des services publics, il détruirait les liens d'altruisme naturel et de dépendance mutuelle à la famille. Il s'agirait alors, à long terme, de « remettre à charge de la famille le rôle naturel que lui a "usurpé" l'État-providence » : un projet, précise-t-elle, dont le succès dépendra des incitatifs étatiques (pénalités, sanctions, récompenses) mis en œuvre pour corriger les « déséquilibres » de la famille.

Comment ces grilles de lecture peuvent-elles nous aider à comprendre l'émergence de politiques visant les parents ?

¹² Voir à ce sujet : ACHEROY, Christine, 2019. « Lien social, lien familial. L'impact des nouveaux modes relationnels sur la parentalité et le développement de l'enfant ». *Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance (CERE asbl)* [en ligne]. Juillet 2019. [Consulté le 3 novembre 2023]. Disponible à l'adresse :

<https://www.cere-asbl.be/publications/lien-social-etlien-familial-impact-parentalite-et-developpement-de-lenfant/>

¹³ DONZELOT, Jacques, 2005 (1977). *La police des familles*. Éditions de minuit, p. 6. Cité par MARTIN, 2014, p. 11.

¹⁴ LEBRUN, Jean-Pierre, RENCHON, Jean-Louis, 2023. *Où va la famille ? Droit et psychanalyse*. Éditions Érès, Toulouse. (Cf. quatrième de couverture).

¹⁵ LEBRUN, RENCHON, 2023.

¹⁶ Sociologue, spécialiste des questions relatives à l'interaction entre néolibéralisme et néoconservatisme dans les politiques gouvernementales.

¹⁷ ALARY, Anouck, 2018. « Melinda Cooper, *Family values. Between Neoliberalism and the New Social Conservatism* ». *Lectures* [en ligne]. Les comptes rendus. [Consulté le 6 novembre 2023]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/lectures/47603>

¹⁸ En ce sens, notons le « *rotten kid theorem* » (théorème de l'enfant pourri-gâté) développé par Gary Becker au début des années 1970. « Ce « théorème » veut que les plus égoïstes des membres d'une famille aient tendance à optimiser les gains de toute la famille au travers de mécanismes d'assurance et de contrôle réciproques. Il a permis, après sa publication, de justifier l'idée que l'entraide au sein de la famille découle naturellement des caractéristiques ontologiques de l'homme économique ». MAES, 2017, p. 27.

De la famille aux parents : une nouvelle politique de la famille, de nouveaux enjeux ?

L'apparition du terme « parentalité » dans le langage courant¹⁹, à la fin du XX^e siècle, et dans la sphère politique « traduirait un assouplissement de la règle, la reconnaissance de la diversité des formes familiales ». Et « si le terme de parentalité connaît le succès que l'on sait, c'est sans doute pour entériner ces métamorphoses de la famille » nous dit Catherine Sellenet²⁰ qui précise cependant que :

le fait que le terme parentalité fasse son entrée dans le vocabulaire commun par le biais de la « monoparentalité » (terme importé des pays anglo-saxons par les sociologues féministes des années 1970 [...]), n'est pas un hasard. Les psychologues, dans un premier temps, vont voir en la « monoparentalité » le lieu de tous les risques pour les enfants. Cette structure familiale, incomplète, reposant sur une seule personne, paraît d'emblée pathologique, non structurante pour l'enfant²¹.

Dans une société où le nombre de familles monoparentales augmente, cette perspective n'est pas sans provoquer d'inquiétudes²².

Notons que ce terme de parentalité, dont le sens varie selon les disciplines²³, a très vite mené au concept de « compétences parentales »²⁴. Car si les pratiques parentales relevaient auparavant d'une activité naturelle ou spontanée, elles sembleraient dorénavant faire appel à de véritables compétences appelant le regard et la supervision d'experts ; d'où le développement d'un vaste marché du conseil aux parents²⁵ – dont nous avons déjà traité ailleurs la forme particulière du *coaching* parental²⁶.

¹⁹ Le mot est apparu dans les années 1950 dans le champ clinique de la psychanalyse. SELLENET, Catherine. « Essai de conceptualisation du terme "parentalité" » [en ligne]. [Consulté le 8 novembre 2023]. Disponible à l'adresse :

¹⁹ SELLENET, Catherine. Réseau Enfance.

https://documentation.reseau-enfance.com/IMG/pdf/concept_parentalite.pdf

²⁰ Chercheuse et maître de conférences en psychologie-sociologie.

²¹ SELLENET, Catherine.

²² SELLENET, Catherine. Cette réflexion concerne les années '70.

²³ Nous proposons ici la définition de Houzel, selon trois axes :

- « L'axe de l'exercice de la parentalité, qui se rapproche du domaine juridique puisqu'il regroupe l'ensemble des droits et des devoirs qui se rattachent à la fonction parentale et à la filiation ; à titre d'exemples on peut citer l'autorité parentale ou encore la transmission du nom.
- L'axe de l'expérience de la parentalité, où c'est le vécu subjectif conscient et inconscient de devenir parent et de remplir les rôles parentaux qui est concerné.
- L'axe de la pratique de la parentalité, qui est constituée par l'ensemble des soins quotidiens, psychiques ou physiques, que les parents doivent accomplir auprès de leur enfant ».

BARBE, Rémy, 2012. « Parentalités ». *Psychothérapies* [en ligne]. 2012/1 (Vol. 32), p. 1-2. [Consulté le 8 novembre 2023]. Disponible à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-psychotherapies-2012-1-page-1.htm>

²⁴ A propos des compétences parentales, voir : SELLENET, Catherine, 2009. « Approche critique de la notion de "compétences parentales" ». *Revue internationale de l'éducation familiale* [en ligne]. 2009/2 (n° 26), p. 95-116. [Consulté le 8 novembre 2023]. Disponible à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-la-revue-internationale-de-l-education-familiale-2009-2-page-95.htm>

²⁵ Ce marché du conseil aux parents s'est déployé à partir des savoirs accumulés sur l'enfant au cours du XX^e siècle dans les champs de la psychologie, de la pédiatrie, de la pédopsychiatrie, de la psychanalyse (NEYRAND, 2000 ; QUENTEL, 2001, selon Martin, 2014) et plus récemment des neurosciences.

²⁶ Voir à ce sujet : LETERME, Caroline, FANIEL, Annick, 2023. « Risques et dérives de l'individualisation du soutien à la parentalité ». *Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance (CERE asbl)* [en ligne]. Août 2023. [Consulté le 3 novembre 2023]. Disponible à l'adresse :

<https://www.cere-asbl.be/publications/analyses/risques-et-derives-de-lindividualisation-du-soutien-a-la-parentalite/>

Bref, ce qui dorénavant est en jeu, ce n'est plus ce que les parents sont mais ce qu'ils « font »²⁷ (ou ne font pas, pas assez, ou font trop...).

Le terme de parentalité aurait marqué un tournant des politiques familiales et de l'enfance²⁸ en menant à l'instauration de politiques à destination des parents (et non plus de la famille, des enfants, des pères ou des mères) ; des politiques ciblées visant le « soutien à la parentalité²⁹ », dans un contexte de production normative sur le rôle de parent, élaborée à la fois par les experts et les décideurs publics contemporains – et notamment des instances supranationales comme l'Union Européenne (UE)³⁰.

Mais comme souligne Claude Martin :

Mettre l'accent sur les parents pour construire une politique publique n'est pas anodin. Cela suppose d'identifier un problème public qui peut être qualifié de « parental ». La focalisation de l'attention des pouvoirs publics sur les parents est sans nul doute directement liée à l'importance accordée aujourd'hui au travail de socialisation primaire qu'ils exercent sur leurs enfants³¹.

Selon lui, cette focalisation sur le rôle des parents dans la socialisation primaire de l'enfant promouvrait l'idée d'un déterminisme parental³², que le sociologue Frank Furedi explicite :

Une parentalité défaillante, de faible qualité (*Poor parenting*), ou l'absence de ce qu'on appelle des compétences parentales, est tenue pour responsable de l'élevage d'enfants dysfonctionnels qui, par la suite, deviennent des adultes inadaptés. Suivant cette perspective fataliste, le déficit de compétence parentale (*parenting deficit*) est accusé d'être la cause des problèmes de santé mentale des enfants, des difficultés éducatives, des comportements antisociaux et des faibles capacités de faire face (*coping*) ; les conséquences destructrices de cette mauvaise parentalité produisant leurs effets tout au long de la vie d'un individu³³.

Mais ces conséquences pèseraient aussi sur la société toute entière. Ainsi, la croyance en un déterminisme parental est intimement liée à celle de la « parentalisation du social » ; l'idée que les problèmes sociaux découlent de pratiques parentales défaillantes³⁴.

²⁷ MARTIN, 2018, p. 458.

²⁸ MARTIN, Claude, LELOUP, Xavier, 2020. « La parentalisation du social ». *Lien social et Politiques* [en ligne]. (85), p. 5. [Consulté le 8 novembre 2023]. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.7202/1073739ar>

²⁹ Il ne s'agit évidemment pas de remettre en cause ces politiques. Certaines initiatives, en Fédération Wallonie-Bruxelles, constituent un réel soutien aux parents. Voir à ce propos : LETERME, Caroline, 2022. « L'écoute et la délicatesse au service du lien. Les lieux de rencontre enfants et parents » [Étude]. *Centre de Ressources et d'Expertise pour l'Enfance (CERE asbl)*. [en ligne]. Décembre 2022. [Consulté le 8 novembre 2023]. Disponible à l'adresse :

<https://www.cere-asbl.be/publications/lecouete-et-la-delicatesse-au-service-du-lien-les-lieux-de-rencontre-enfants-parents-etude-2022/>

³⁰ Voir les textes concernant la parentalité positive. Par exemple :

https://www.coe.int/t/dc/files/ministerial_conferences/2009_family_affairs/Positive_Parenting_fr.pdf

³¹ MARTIN, Claude, 2019. « L'enfance : une question politique ». *Après-demain* [en ligne]. 2019/1 (N ° 49, NF), p. 10-13. [Consulté le 8 novembre 2023]. Disponible à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-apres-demain-2019-1-page-10.htm>

³² MARTIN, 2020, p. 7.

³³ FUREDI, 2014, p. 8. Cité par MARTIN, 2014, p. 5.

³⁴ MARTIN, 2020, p. 7.

C'est pourquoi Furedi précise que ce nouveau paradigme se distingue des précédents dans le sens où les politiques et les normes ne ciblent plus seulement un petit groupe de mères et de pères jugés irresponsables, mais bien l'ensemble des parents³⁵.

Si l'on revient à la thèse de Cooper, les parents porteraient la responsabilité d'élever les enfants. Le manque de compétences parentales, considéré comme un risque pour la société, appellerait alors à des stratégies de « management individuel des risques³⁶ ». Par conséquent, la logique d'aide qui s'était mise en place avec l'État social se double ainsi d'une logique d'activation et de responsabilisation des parents face à leur rôle et aux possibles conséquences de leurs pratiques.

La famille : un possible lieu de résistance ?

Dans la perspective néolibérale, la famille semble vouloir être convertie en un instrument au service de l'individu – enfant comme parent. Chacun de ses membres y puisant les ressources – matérielles, affectives, cognitives... – pour son épanouissement personnel. Réduire le parent à sa fonction parentale, comme l'a dénoncé Neyrand³⁷, témoigne de cette représentation instrumentale.

Mais la famille paraît également vouloir être convertie en un instrument au service de la société-marché. En assumant notamment les soins, la socialisation et l'éducation des enfants, elle la libère de contraintes et de coûts entravant la croissance du marché.

Les parents semblent donc une pièce centrale de ce dispositif : à la fois producteurs de richesse à travers leurs activités professionnelles rémunérées, ils sont aussi producteurs de richesse – non rémunérés – dans leurs familles, à travers les soins et l'éducation donnés aux enfants. Dans cette situation – qui n'est jamais remise en cause – et d'une perspective économiciste, les parents devraient être vus comme une sorte de « héros » et les adultes qui ne participeraient pas à l'éducation des enfants comme des *free-riders*³⁸.

Or, ce n'est pas du tout cette représentation qui prédomine. Avec l'émergence ou l'accentuation de problèmes sociétaux – de santé mentale, de déviances comportementales, de conflits ... – une certaine jeunesse est perçue comme une menace pour la société, et les parents ont tendance à être désignés comme « coupables ».

Avec en toile de fond cette idée très néolibérale d'une nature humaine lacunaire³⁹, la tentation est grande de les enjoindre à un « meilleur » gouvernement de soi...

³⁵ FUREDI, 2014. Selon MARTIN, Claude, 2018. « Des styles éducatifs des parents aux *Parenting Cultures* : un champ de recherche en développement. [...] ». *L'Année sociologique* [en ligne]. 2018/2 (Vol. 68), p. 465. [Consulté le 8 novembre 2023]. Disponible à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2018-2-page-455.htm>

³⁶ HENDRICK, 2016. Selon MARTIN, 2018, p. 466.

³⁷ NEYRAND, Gérard, 2018. *La parentalité aujourd'hui fragilisée* [en ligne]. Yapaka.be. Bruxelles, mai 2018, Temps d'arrêt/lectures n°102, p. 51. [Consulté le 29 avril 2020]. Disponible à l'adresse :

https://www.yapaka.be/sites/yapaka.be/files/publication/ta_102-parentalite-neyrand-web.pdf

³⁸ Selon la théorie proposée par Mancur Olson, appelée « du passager clandestin », l'expression fait référence à celui ou celle qui profite d'un bien collectif sans investir pour le produire.

³⁹ SADIN, Éric, 2023. « IA : le devenir légume de l'humanité ». *Thinkerview*. [Vidéo] *YouTube* [en ligne]. [Consulté le 8 novembre 2023]. Disponible à l'adresse :

<https://www.youtube.com/watch?v=P1xA8xSXmqq>

C'est oublier que les conditions délétères qui leur sont imposées et dans lesquelles ils doivent exercer leur parentalité découlent de la manière dont la société est (dés)organisée par les impératifs économiques du marché. La difficile question du logement, qui touche de nombreuses familles monoparentales et que nous avons déjà abordée ailleurs⁴⁰, en est un exemple. Tout comme celui du rythme de vie effréné, qui touche tous les parents et toutes les familles⁴¹. Ces conditions ne cessent de se dégrader au fur et à mesure de l'approfondissement des politiques néolibérales⁴², rendant chaque fois plus difficile l'exercice de la parentalité et incertain le devenir des enfants.

C'est oublier que si les parents ont un rôle essentiel dans la socialisation primaire des enfants, celle-ci ne peut être réduite à leurs personnes.

Si la famille peut jouer ce rôle de lieu de résistance face au projet néolibéral, il faut sans doute qu'elle retrouve un sens collectif et que les moyens soient donnés aux parents pour qu'ils puissent exercer leur parentalité dans la dignité, se percevoir et être perçus comme tels.

Penser la socialisation et l'éducation des enfants à travers la famille élargie, la communauté et les institutions – les milieux d'accueil, les écoles, les lieux de loisirs... – est, par ailleurs, essentiel, mais certainement aussi, agir de manière individuelle et collective afin de rompre l'isolement de la famille, en la réinsérant dans son espace de vie – le quartier, le village... – à travers un tissage de liens.

Et enfin, regarder chacun en soi, afin de voir la part de soi déjà convertie à l'idéologie néolibérale, mais aussi celle qui ne l'est pas, afin de la cultiver.



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

⁴⁰ Voir : ACHEROY, Christine, 2022. « Cohabiter : une ressource pour la parentalité ? ». *Centre de Ressources et d'Expertise pour l'Enfance (CERE asbl)*. [en ligne]. Avril 2022. [Consulté le 8 novembre 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.cere-asbl.be/publications/cohabiter-une-ressource-pour-la-parentalite/>

⁴¹ Voir à ce sujet : ACHEROY, Christine, 2019. « Vite, vite ! Parents et enfants pressés par le temps ». *Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance (CERE asbl)* [en ligne]. Février 2019. [Consulté le 15 novembre 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.cere-asbl.be/publications/parents-et-enfants-pressees-par-le-temps/>

⁴² Le chômage structurel, les mutations des conditions de travail et d'emploi – transformation des rythmes et horaires de travail, précarisation et flexibilisation des emplois – générant un éloignement spatial des membres d'une famille, l'isolement des parents, des problèmes financiers... et les mutations sociétales – emprise des écrans, de la publicité, flux incessant de messages et d'images subversives...